

**Nombre d'arbitres par club en 2013 :**

**VOTRE CLUB A BESOIN DE VOUS !**

Sans doute, connaissez-vous dans votre club, votre entourage, des personnes désireuses d'apporter leur aide lors des différentes compétitions sportives du club !

Nous vous demandons de bien vouloir diffuser cette information autour de vous.

Toutes ces formations sont gratuites.

**Attention - nouveauté :**

**L'examen d'arbitrage n'est accessible qu'aux membres nés en 1999 (année de leurs 14 ans) et avant.**

**L'examen de juge-arbitrage n'est accessible qu'aux membres nés en 1995 (année de leurs 18 ans) et avant.**

**Formations 2013**

**Les cours se donneront sur un seul site : le TC Jemelle.**

**Arbitrage : le samedi 21 septembre 2013, de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.**

**Juge-arbitrage : le samedi 28 septembre 2013, de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.**

**Particularité cette année, l'après-midi servira également de Refresher pour le tirage des tableaux nouvelle mouture.**

**Les examens pour l'arbitrage et le juge-arbitrage auront lieu le samedi 19 octobre de 14 h 00 à 17 h 00.**

**Lors des journées de formation une restauration, à prix démocratique, sera possible le midi - réservation souhaitée.**

---

**Bulletin de participation aux sessions de formation des officiels Namur-Luxembourg 2013**

**Ce document doit être dûment et entièrement complété et renvoyé par courrier à l'attention de Michel Colson, au secrétariat régional Namur-Luxembourg, chaussée de Marche, 935 C 2<sup>ème</sup> étage à 5100 WIERDE ou par e-mail à l'adresse suivante : [colson.michel@skynet.be](mailto:colson.michel@skynet.be) pour le 15 septembre 2013 au plus tard.**

Nom : ..... Prénom: ..... N° Carte Fédé : .....

Tél: ..... GSM: .....

Rue: .....

Cp : ..... Localité : .....

Adresse E-Mail : .....

Date de naissance : ..... Nom du Club:..... Matricule du club:.....

Désire suivre la formation :

- arbitre ("Club") : Oui – Non
- juge-arbitre ("Club") : Oui – Non

**ATTENTION IMPORTANT – MANUELS**

Les livres reprenant « L'arbitrage, Le juge-arbitrage et L'arbitrage en questions » dans la même farde ne sont plus imprimés. Ils peuvent être consultés, imprimables, téléchargeables sur le site de l'AFT :

[www.aftnet.be/Portail-AFT/Arbitrage\\_et\\_juge-arbitrage/Documents/Regles/...](http://www.aftnet.be/Portail-AFT/Arbitrage_et_juge-arbitrage/Documents/Regles/)

Date et signature :